

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1474>



ACCUEIL DES PRIORITAIRES PIECES JOINTES

- ANNEE 2020 2021 - DIRECTION -

Date de mise en ligne : vendredi 2 avril 2021

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

voici les pieces jointes

Chers parents,

Je viens de recevoir une information de l'inspection Académique. Il s'agit bien d'accueillir les enfants dont les 2 parents sont prioritaires (la liste des métiers a été complétée - voir document joint).

Cependant, nous devons aussi prendre en compte les obligations professionnelles des familles dont un seul parent est considéré comme prioritaire.

Le deuxième parent peut être dans l'obligation par l'employeur de travailler en présentiel.

Si l'un d'entre vous est dit prioritaire, et que l'autre parent est obligé d'être en présentiel (informations reçues : pas de télétravail possible, pas de grands frères ou soeurs pour garder....)

merci de me contacter le plus vite possible (aujourd'hui) par téléphone au 02 47 55 04 54 ou via le mail de l'école ec-villedomer chez ac-orleans-tours.fr.

Dans ce cas, vous devrez me fournir une attestation de votre employeur justifiant votre présence obligatoire au travail et compléter l'attestation sur l'honneur ci-jointe (document de l'inspection).

Il faudra aussi me préciser les jours et horaires dont vous avez besoin.

En cas d'accueil, votre enfant devra venir avec son pique-nique et ses devoirs à faire.

Cordialement.

C. Legeay - Directrice